



Printemps 2014

Cher parent/tuteur légal,

La santé de votre enfant est importante à nos yeux. Les étudiants des écoles du District de Columbia reçoivent des cours d'éducation sanitaire dans un certain nombre de domaines tels que l'alimentation, la santé mentale et psychologique, l'alcoolisme, le tabagisme et autres toxicomanies, la médecine préventive et la sexualité. La loi de 2010 relative à la santé à l'école rend obligatoire l'éducation à la santé en 8<sup>ème</sup> année (classe de 4<sup>ème</sup>) et les élèves de lycée sont tenus de suivre un semestre d'éducation sanitaire pour pouvoir obtenir leur diplôme. Afin de mesurer la réussite des élèves dans ces domaines, le Système d'évaluation global du District de Columbia (« DC Comprehensive Assessment System » ou « DC CAS ») comprend un examen portant sur la santé et l'éducation physique. Sont évalués lors de cet examen considéré comme un bilan normatif, les élèves de 5<sup>ème</sup> année (CM2), de 8<sup>ème</sup> année (4<sup>ème</sup>), ainsi que les élèves de lycée inscrits aux cours d'éducation sanitaire pendant l'année scolaire 2013-2014.

Les jeunes du District de Columbia sont atteints d'obésité, de diabète, d'asthme, de maladies sexuellement transmissibles, ainsi que de grossesses non désirées, chez les adolescentes. L'évaluation couvre donc de nombreux domaines essentiels pour assurer la bonne santé et le bien-être de nos élèves. Tous les élèves des classes citées ci-dessus seront soumis à l'évaluation. Cependant les réponses aux questions, adaptées à l'âge des élèves, relatives à la sexualité resteront facultatives.

Comme c'est déjà le cas pour la partie du programme relative à l'éducation sexuelle, vous avez le droit de dispenser votre enfant de ces questions lors de l'examen, lesquelles ne constituent qu'une petite partie de l'examen. Si vous **ne souhaitez pas** que votre enfant soit interrogé sur la partie « sexualité » de l'évaluation, veuillez remplir le formulaire ci-dessous. **Si vous cochez la case « Non » ci-dessous, il vous appartient de signer ce formulaire et de le remettre à l'école le plus tôt possible, et au plus tard le 31 mars 2014 si votre école participe à la première session d'examen ou le 4 juin 2014 pour la deuxième session.** Le fait de dispenser votre enfant de cette partie de l'examen n'aura aucune incidence sur ses notes et son évaluation dans le cadre du système CAS. Si vous avez des questions à poser, des commentaires ou suggestions à nous faire, n'hésitez pas à appeler l'école concernée.

Mes cordiales salutations,

Sandra Schlicker,  
Directrice-adjointe des services pédagogiques du district

**NOM DE L'ÉLÈVE:** \_\_\_\_\_

École: \_\_\_\_\_ Classe: \_\_\_\_\_

[ ] NON, mon enfant ne doit pas répondre aux questions portant sur l'éducation sexuelle.

Signature du parent /tuteur légal: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

